

# Atelier de Fact checking – Presse, Internet et autodéfense intellectuelle

Durée : 2 heures, en matinée

Public : 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années du secondaire

Lieu : Section de consultation (rue des Croisiers, 15. 1<sup>er</sup> étage)

Réservation : [annelore.elay@provincedeliege.be](mailto:annelore.elay@provincedeliege.be)

Dans la masse d'informations que déverse chaque jour Internet, comment démêler le vrai du faux ? Comment savoir à quels sites se fier ? Quelles sont les bonnes questions à se poser ? Et comment les ressources de la bibliothèque peuvent-elles nous aider à y voir plus clair ? Cette matinée a pour but d'élaborer ensemble des outils pratiques mais surtout d'aiguiser notre esprit critique pour lutter contre la désinformation.

Ce que nous proposons :

- Une animation mêlant **théorie et pratique** pour susciter une réflexion à propos de la désinformation sur la base d'exemples concrets.
- La participation active des élèves à un atelier de « **fact checking** » et la construction collective des critères de vérification de l'information.
- Une **boîte à outils** numérique envoyée au professeur à l'issue de la visite avec toute sorte de liens utiles pour poursuivre la réflexion et la pratique en classe.
- La **possibilité de s'inscrire** en bibliothèque.

Ce que nous demandons :

- Les classes/groupes s'inscrivent dans une **démarche participative** où chaque élève/participant sera actif et coopérant et où **les enseignants/animateurs s'impliqueront** dans l'activité proposée par la bibliothèque (être présent au cœur des groupes et gérer notamment la discipline et l'implication des élèves).
- Les classes inscrites se composeront de **maximum 30 élèves**.
- Les groupes respecteront **l'horaire** proposé autant que faire se peut. En cas de retard d'arrivée important de la part du groupe, la bibliothèque ne sera pas en mesure d'assurer l'intégralité de l'animation.
- Les participants veilleront à apporter : les **autorisations d'inscription** à la bibliothèque dûment complétées par leurs parents ou tuteurs pour les mineurs d'âge, les **cartes d'identités** des élèves souhaitant s'inscrire (+ la somme de six euros dans le cas des élèves majeurs).